

L'ajournement

● (2225)

Cherchant à expliquer les derniers sondages, M. David Elton, président de la Canada West Foundation, a déclaré ceci:

Pareil changement d'opinion en si peu de temps reflète un sérieux mécontentement à l'égard de la politique nationale.

Voilà pourquoi j'exhorte le gouvernement à reconsidérer sa politique, avant qu'il ne soit trop tard. Je ne tiens pas à ce que le séparatisme devienne une option viable dans l'Ouest. Toutefois, nous devons nous attendre à un grand affrontement, à moins que nous n'acceptions d'imprégner les programmes et les négociations qui ont cours d'un nouvel esprit de compromis. Il est grand temps que le gouvernement se rende compte de ses responsabilités envers tous les Canadiens. C'est seulement de cette façon que nous réussirons à sauvegarder l'unité du pays.

M. Ron Irwin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Monsieur l'Orateur, je tiens à rappeler au député que de 1960 à 1973, lorsque nous, habitants du nord de l'Ontario, payions le pétrole brut de l'Alberta—que nous étions obligés d'acheter, 25 p. 100 de plus que le prix mondial, nous ne nous sommes pas plaints; nous n'avons pas menacé de nous séparer du reste du Canada. Si la question nous préoccupait, nous concluions en disant: «Eh bien, c'est le prix qu'il faut payer si l'on est Canadien; une région en aide une autre.»

Je tiens à lui rappeler également qu'avant 1930, ces ressources appartenaient toutes au gouvernement fédéral. Depuis dix ans, des sociétés pétrolières multinationales, la plupart étrangères, ont augmenté leurs profits de 400 p. 100; l'an dernier et l'année d'avant, elles ont doublé leurs profits.

Lorsque le député a soulevé cette question, le 21 novembre 1980, il voulait obtenir une prolongation du mandat du comité mixte sur la constitution, et cela a été accordé. A ce moment-là, il a parlé de la constitution et des politiques énergétiques qui aliènent l'Alberta. Maintenant, il parle d'une flambée de séparatisme qui menace de s'étendre dans toutes les Prairies.

Voyons quelles dispositions de la constitution ont alimenté le séparatisme. Il s'agit essentiellement de trois choses: une formule qui autorise à l'avenir le gouvernement canadien à modifier sa propre constitution sans devoir s'adresser humblement à l'Angleterre; une charte des droits qui reconnaît le droit à la dignité humaine, empêchant ainsi n'importe quel gouvernement d'y porter atteinte; les articles 57 et 58, qui accordent davantage de contrôle aux autorités provinciales sur les ressources de leur territoire.

Si nous avons aliéné l'Ouest, comment cela s'est-il produit? Est-ce en contestant le pouvoir des premiers ministres? En défiant les compagnies pétrolières? En leur reprochant de faire des bénéfices excessifs et en voulant leur faire comprendre que nous formons un pays et non pas dix États balkanisés? Si nous avons agi ainsi, c'est que c'est ainsi que doit agir un parti national.

La vérité c'est qu'au pire, aucun libéral ne s'est rendu au Québec au cours de la période référendaire pour alimenter le séparatisme. Au mieux, c'est le séparatisme de l'Ouest qui permet aux conservateurs de survivre et de prospérer.

M. Baker (Nepean-Carleton): Quelle accusation éhontée!

M. Irwin: C'est vrai. Au pire, aucun libéral ne s'est rendu au Québec pour y alimenter le séparatisme et au mieux, les conservateurs en vivent.

J'ai une consolation. L'histoire prendra acte de cela, tout comme elle a pris acte du débat sur le drapeau parce qu'elle a le don de faire ressortir la vérité. L'histoire prouvera qu'il y a une bonne raison qui justifie le fait que les conservateurs sont dans l'opposition et les libéraux au pouvoir: leur manque de vision nationale.

M. Roche: Scandaleux!

M. Baker (Nepean-Carleton): Tout à fait pitoyable!

L'Orateur suppléant (M. Blaker): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(A 10 h 28, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)